

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Participant individuel : ☐

Participant au groupe : ☐

DONNÉES DES PARTICIPANTS :

Nom du participant * : _____
Fonction : _____ Employeur : _____
Adresse : _____
Ville : _____ BP : _____ Pays : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Téléphone : _____ - _____ Fax : _____ - _____
E-mail * : _____ Mobile : _____ - _____
Activité de l'employeur : _____ Website : _____

* Les champs obligatoires - toute correspondance sera envoyée par e-mail.

Veuillez sélectionner la ou les conférences / panel (s) auxquels vous souhaitez vous inscrire, entrez le nombre de participants et sélectionnez le package:

Conference:	Conference : I:	☐	Nr Pax:	☐	Réception de bienvenue :	☐	Oui	
	Conference : II:	☐	Nr Pax:	☐		☐	Non	
	Conference : III:	☐	Nr Pax:	☐		Nr Pax:	☐	
	Conference : IV:	☐	Nr Pax:	☐				
	Conference : V:	☐	Nr Pax:	☐				
	Conference : VI:	☐	Nr Pax:	☐		Dîner «Saveurs de la CEDEAO» :	☐	Oui
	Conference : VII:	☐	Nr Pax:	☐			☐	Non
Painel:	Painel I:	☐	Nr Pax:	☐	Hotel:	☐	Oui	
					☐	Non		
Table Ronde:	Thème I:	☐	Nr Pax:	☐	Chambre :	☐	Simple	
	Thème II:	☐	Nr Pax:	☐		☐	Double	
	Thème III:	☐	Nr Pax:	☐		Tour Bienvenue :	☐	Oui
	Thème IV:	☐	Nr Pax:	☐			☐	Non
Secteur d'activité :					Nr Pax:	☐		

Sélectionnez le package que vous souhaitez: **

Package Conférence complet ☐ Package Conférence uniquement ☐
€ 000.00 / Pax € 000.00 / Pax

Package Table Ronde ☐
€ 000.00 / Pax

** Description des packages dans www.basaltconference.com

Paielements et délais :

- Frais de réservation: 000,00 € Par / pax payé au moment de la réservation;
- Jusqu'au 31 décembre 2021, la valeur indiquée pour chaque type de forfait;
- Du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022, le montant indiqué pour chaque type de forfait majoré de 15%;
- Du 1er février 2022 au 28 février 2022, la valeur indiquée pour chaque type de forfait plus 20%;
- Du 1er mars 2022 au 11 mars 2022, la valeur indiquée pour chaque type de forfait plus 25%

Réunions institutionnelles: ☐ Oui
☐ Non

Dîner de Gala : ☐ Oui
☐ Non
Nr Pax: ☐

Une fois dûment rempli et signé, ce formulaire doit être envoyé dans le délai stipulé à finance@basaltconference.com. Un formulaire doit être considéré pour chaque participant. S'il y a un compagnon, celui-ci doit être indiqué dans le nombre de Pax. Chaque compagnon bénéficie d'une réduction de 10% (dix pour cent).

_____/_____/_____
/ Lieu / / Date /

/ Signature /

INFORMATIONS UTILES:

1. La demande de visa se fait via une plateforme mise à disposition sur Internet (www.ease.gov.cv). Exceptionnellement, il peut être demandé dans les Ambassades, les Postes Consulaires ou à l'arrivée sur le territoire national. Le coût de Visa est payé directement aux autorités compétentes: 30,00 €. Si nécessaire, l'Organisation peut assister les participants dans les procédures d'obtention des visas.
2. Les frais de réservation ne sont pas remboursables et peuvent être déduits des frais de participation.
3. Un participant correctement inscrit (paiement effectué), s'il n'est pas en mesure de participer à l'événement, peut transférer son inscription à un tiers. À cette fin, le remplaçant doit être entièrement identifié.
4. L'Organisation a négocié avec ses partenaires pour offrir aux participants à l'événement les meilleurs tarifs pour les hôtels, les vols et les restaurants au Cap-Vert.
5. Le prix du forfait présenté correspond à la participation de 1 Pax. Pour les groupes (minimum 10 personnes), les délégations officielles ou les entités gouvernementales, l'Organisation doit être contactée pour un traitement spécifique
6. L'hébergement considéré dans ce forfait est sur la liste des hôtels incluse dans les informations générales sur l'événement (<http://www.basaltconference.com/>).
7. Le programme détaillé est disponible sur <http://www.basaltconference.com/>.
8. Ce package est destiné aux participants internationaux.
9. Toute modification demandée sera reflétée dans le prix du forfait..
10. Dans les cas où le transporteur aérien officiel ne dessert pas l'itinéraire prévu, l'Organisation peut aider à organiser le voyage avec une autre ligne.

INSTRUCTIONS POUR L'INSCRIPTION:

1. Le participant doit remplir le formulaire en ligne (<https://www.basaltconference.com/e/register/>), indiquer la référence du forfait choisi, joindre le reçu de paiement et le soumettre.
2. Comme alternative à l'inscription en ligne, le participant doit accéder au formulaire d'inscription fourni au lien suivant: <https://www.basaltconference.com/e/form/>, choisir le Pack souhaité, remplir le formulaire d'inscription, le signer et le joindre à la preuve de paiement et envoyer à e-mail: www.basaltconference.com/.
3. Les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les techniciens de l'environnement et les agriculteurs doivent joindre la preuve de ces qualités afin de bénéficier des conditions spéciales, qui sont fournies, lors de l'accès à la Conférence internationale sur l'application de la poudre de roche basaltique en agriculture. Des preuves sont requises lors de l'inscription.
4. Les inscriptions effectuées jusqu'au 15 février 2022 peuvent être payées jusqu'à 3x, sans intérêt. Étant donné que tous les paiements effectués après cette date devront être effectués intégralement en un seul versement.

_____, ____/____/_____
/ Lieu / / Date /

/ Signature /

EFFICACITÉ D'INSCRIPTION

1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne (<https://www.basaltconference.com/e/register/>).
2. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le lien: <https://www.basaltconference.com/e/form/>.
3. Paiement des frais d'inscription via l'une des options disponibles sur le lien <https://www.basaltconference.com/e/register/>.

Le participant recevra une confirmation de son inscription par e-mail.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

1. Frais de réservation: 000,00 € Par / pax payé au moment de la réservation;
2. Jusqu'au 31 décembre 2021, la valeur indiquée pour chaque type de forfait;
3. Du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022, le montant indiqué pour chaque type de forfait majoré de 15%;
4. Du 1er février 2022 au 28 février 2022, la valeur indiquée pour chaque type de forfait plus 20%;
5. Du 1er mars 2022 au 11 mars 2022, la valeur indiquée pour chaque type de forfait plus 25%

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES VALEURS PAYÉS:

1. Plus de 30 jours à compter de la date de l'événement: remboursement à 100% du montant payé, avec déduction des frais de réservation payés.
2. Jusqu'à 30 jours avant la date de l'événement: remboursement de 80% du montant payé.
3. Jusqu'à 20 jours avant l'événement: remboursement de 40% du montant payé.
4. Jusqu'à 15 jours avant l'événement: remboursement de 20% du montant payé.
5. Moins de 15 jours avant l'événement: il ne sera procédé à aucun remboursement du montant payé.
6. En cas de force majeure, la substitution gratuite d'une inscription pour un autre participant est autorisée, pour autant qu'elle soit demandée par écrit, au plus tard quinze (15) jours avant la date de l'événement et il ne sera procédé à aucun remboursement.
7. Si le participant, pour quelque raison que ce soit, n'a pas la possibilité de respecter les délais définis par l'Organisation pour les différentes étapes de la préparation de sa participation à l'événement, l'Organisation décline toute responsabilité si tout ou partie des services ne sont pas fournis.

_____, ____/____/_____
/ Lieu / / Date /

/ Signature /